

La Lettre de l'AIRe



n°14—Décembre 2022

Cette lettre d'information aux adhérent·es et aux partenaires propose de faire le point sur l'actualité de l'association des DITEP et de leurs réseaux qui oeuvre pour améliorer en permanence l'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes ayant des difficultés psychologiques en lien avec leurs familles.

Bonjour à tous,

Voici notre dernière lettre de l'année après ces magnifiques Journées d'Arcachon qui nous ont permis de travailler, de nous former, mais aussi de profiter de temps de convivialité bien venus en cette fin d'année.

Je tiens à remercier encore une fois l'ensemble du comité de pilotage et les partenaires de cet événement.

La rentrée de janvier s'annonce déjà chargée avec beaucoup de rendez-vous à venir.

De nombreux dossiers avancent pour lesquels nous solliciterons vos avis et contributions.

Dans l'attente, je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année.

Roland DYSLI

Président de l'AIRe



Retour en images sur les Journées d'Arcachon 30 novembre—2 décembre

Mercredi 30 novembre :

Après avoir ouvert ces trois jours de rencontre, Roland Dysli, notre président, a remercié pour leur participation May ATTOUN, Maire Adjointe déléguée aux Affaires Sociales, au Logement et à la Solidarité de la Ville d'Arcachon, et OLIVIER SERRE, directeur de cabinet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine - Agence Régionale de Santé.

Cette première journée a été l'occasion de découvrir des témoignages d'enfants à travers la présentation de podcasts et d'un projet porté par l'association « Le Nom Lieu » visant à accompagner les pratiques numériques.

Des intervenants passionnants se sont également succédés sur scène : le philosophe - professeur d'université Eric FIAT, la psychologue - enseignante chercheuse, Lise HADDOUK, et le professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Past président de la FPEADA, Daniel MARCELLI



Intervention d'Eric FIAT (photo : AIRE—JPF)



Lise HADDOUK (photo : AIRE—JPF)



Daniel MARCELLI (photo : AIRE—JPF)

Jeudi 1^{er} décembre :

Après les ateliers du matin présentés par différents DITEP, nous avons accueilli Jocelyn LACHANCE, maître de conférences HDR en sociologie à l'Université de Pau, le Professeur Jean-Jacques JOUSSELLIN, pédopsychiatre, et Michael STORA, fondateur de l'École des Héros. De nouveaux témoignages d'enfants ont été diffusés à travers la présentation de podcasts et d'un projet porté par l'association « Le Nom Lieu » visant à accompagner les pratiques numériques.



Jean-Jacques JOUSSELLIN
(photo : AIRE—JPF)



Jocelyn LACHANCE (photo :
AIRE—JPF)



Michael STORA (photo : AIRE—
JPF)

Vendredi 2 décembre :

Les ateliers thématiques du matin ont été le lieu d'échanges passionnants. L'après-midi, nous avons reçu les témoignages de Jérôme LÈBRE, ancien membre du Collège international de philosophie et professeur de philosophie, et Christian LE MOËNNE, Professeur Émérite de sciences de l'information et de la communication. Après la synthèse des Journées, présentée par Claire GUERIN, directrice de la maison des adolescents de Gironde, Jean François PRADENS, secrétaire général de l'AIRE et délégué régional de la région Nouvelle Aquitaine, accompagné du Comité de Pilotage des 26^{ème} Journées de l'AIRE, a symboliquement passé le relais à Marceau REEG pour l'organisation des 27^{ème} Journées de l'AIRE qui se tiendront en 2023 à Nancy. La journée s'est terminée par le discours de clôture prononcé par Christophe BUISSON, vice-président de l'AIRE.



Jérôme LÈBRE (photo : AIRE—
JPF)



Christian LE MOËNNE (photo :
AIRE—JPF)



Claire GUERIN (photo : AIRE-JPF)



Passage de relais à la région
Grand Est (photo : AIRE—JPF)

Discours d'ouverture des Journées d'Arcachon Prononcé le mercredi 30 novembre 2022 par Roland DYSLI



Roland DYSLI, président de l'AIRE (photo: AIRE—JPF)

Madame, monsieur, chers collègues, chers adhérents, J'ouvre ces journées pour la deuxième fois et mon trac est toujours aussi grand. Il faut dire que, vu d'ici, c'est assez impressionnant et puis devoir prendre la parole avant Eric FIAT c'est toujours une vraie gageure, même si pour un cas de force majeure il n'a pu nous rejoindre aujourd'hui et sera donc en visio pour son intervention.

Rassurez –vous ! Je ne prendrai que quelques minutes pour évoquer les actions, réflexions, recherches et projets de notre association.

Cette année 2022 a comme les autres été très riche grâce à l'investissement de l'ensemble des militants, délégués territoriaux, administrateurs, membres d'honneur ou encore formateurs.

Avant d'aller plus loin, je voulais souligner l'engagement sans faille des membres du comité de pilotage de ces journées qui auraient dû avoir lieu en 2020, mais qui ont été annulées pour cause de COVID.

Merci à eux, pour leur constance et leur engagement ! Une attention spéciale pour Maryse SOUST-LATOU, qui a occupé sa récente retraite en animant ce copil aux côtés des élus et militants de la grande région Nouvelle Aquitaine.

Notre association a comme objectif d'accompagner le mieux possible les enfants, adolescents et jeunes majeurs présentant des troubles psychologiques importants qui entravent leur accès à la pleine citoyenneté, tant en matière de scolarisation, formation professionnelle et insertion sociale.

Dans l'ADN de notre association, on trouve :

La formation, la recherche, l'expérimentation, la co-construction et je rajouterai ***l'influence***.

Les 25 ans de militance de l'AIRE qui nous ont permis de passer des instituts de rééducation au dispositif ITEP s'appuient sur l'ensemble de ces ingrédients.

L'année 2022 est, elle aussi, le reflet de ces modalités d'action !

Sur la formation

Il y a bien sûr la préparation de ces journées qui au-delà du comité de pilotage mobilise les équipes du DITEP.

22 ateliers présents sur ces journées, avec des équipes qui se préparent depuis plusieurs mois à échanger avec vous autour de leurs pratiques.

Des régions déjà au travail :

- Le Grand Est pour 2023 à Nancy où nous travaillerons sur la notion d'environnement capacitant.
- Les Hauts-de-France en 2024 à Lille, mais il est un peu tôt pour parler du thème.
- Et pour finir sans doute en 2025, la région Auvergne Rhône Alpes.

Des formations en lien avec notre partenaire « Champ social »

- 10 formateurs AIRe « Champ social » interviennent dans les DITEP.
- A signaler en 2022, la naissance officielle d'un centre ressource AIRe/Champ social qui contre un abonnement somme toute assez modeste, vous permettra d'accéder à une énorme bibliothèque numérique mais également à des formations en ligne.

Des formations en région

Une formation à Besançon co-organisée avec le rectorat et l'ARS a réuni 300 professionnels du médico-social et de l'éducation nationale en présence de Charles GARDOU.

A signaler également en 2022, l'obtention du label « Qualiopi » qui témoigne de la qualité de notre formation.

Sur la recherche

En 2022, lancement officiel et en présence de quatre ARS de la recherche sur la prévalence des troubles mentaux chez les adolescents, accompagnés par les DITEP

Cette recherche a pour objectif d'améliorer les coopérations avec le secteur de la santé mentale.

Elle est portée par 5 professeurs de pédopsychiatrie et au niveau méthodologique, par les équipes du CHU de Rouen sous la direction des professeurs Priscille GERARDIN et Guillaume BRONSARD.

Nous espérons pouvoir vous présenter les résultats lors des journées de Lille en 2024.

Concernant les questions de santé mentale, nous avons mené une enquête qui montre un déficit important de pédopsychiatre au sein de nos institutions qui n'est pas compensé par la pédopsychiatrie ou le secteur libéral.

Il est à noter qu'un groupe de travail permanent se réunit très régulièrement sur ce sujet.

L'expérimentation

Elle est au cœur des prochaines réflexions de notre association. Elle a permis la généralisation de la notion de « dispositif ».

Nous souhaitons en 2023, nous lancer à nouveau dans une nouvelle phase autour du décompte de l'activité en dispositif. En quelque sorte le dernier acte pour l'aboutissement de la mise en œuvre du dispositif.

La façon dont nous rendons compte aujourd'hui de notre activité est encore corrélée à une logique d'établissement, de places et constitue peut-être encore un frein à la fluidité des parcours. Le passage de cette logique de places à celle de parcours suppose une réadaptation en profondeur des outils du Code de l'action sociale : contrat de parcours plutôt que de séjour, décompte de l'activité en parcours, indicateurs de performance adaptés au découpage des accompagnements et bien sûr suivi des conventions et des fiches de liaison en lien avec les MDPH et les CDSEI.

Nous proposons aux pouvoirs publics un comptage simple de l'activité autour de deux grands principes :

La file active qui rend compte du nombre de jeunes suivis au cours de l'année et l'instauration de ce que l'on appelle **une unité d'accompagnement** qui rend compte de manière hebdomadaire du champ consacré à l'accompagnement d'un jeune, l'emploi du temps pouvant servir de base de façon tout à fait transparente.

Cela n'engendre aucune charge administrative pour les professionnels et nous éloigne d'une tarification à l'acte.

Encore une fois, nous privilégions une approche clinique en étant le plus proche possible d'une réponse adaptée au besoin singulier de chacun.

Cette proposition fait suite à des réflexions menées en région Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Bretagne, Occitanie, avec en toile de fond la notion de parcours varié et modulable.

Plusieurs réunions se sont déroulées avec la CNSA et la DGCS et notre proposition a reçu un accueil favorable.

Il reste plusieurs rendez-vous à venir avec les ARS afin de pouvoir lancer une expérimentation sur l'année 2023.

Les délégués régionaux se tiennent bien sûr à votre disposition pour échanger sur ce sujet lors de vos rencontres régionales. Des visioconférences pourront être organisées sur ce sujet.

La co-construction

Nous aurions pu en parler en ce qui concerne nos liens avec les administrations et les pouvoirs publics.

L'année 2022 a été marquée par nos coopérations avec les associations de protection de l'enfance, à savoir GEPSO, ANMECS, CNAEMO, ANPF, dont je salue les représentants qui sont dans la salle.

Notre souhait est d'avancer ensemble vers un meilleur accompagnement des enfants, adolescents et jeunes majeurs protégés en situation de handicap.

Depuis plusieurs années, nous travaillons avec l'ANMECS et nous souhaitons élargir nos coopérations à d'autres acteurs.

C'est pourquoi le premier juillet, nous avons organisé une journée de formation nationale consacrée aux outils communs ; journée conclue par la Ministre chargée de l'enfance, Charlotte CAUBEL.

Sur 2023, plusieurs journées régionales seront co-organisées en Bretagne, Pays de la Loire, Bourgogne-Franche-Comté, et sans doute Auvergne-Rhône-Alpes.

Parler de co-construction c'est aussi évoquer la petite sœur d'AIRe à savoir Métis Europe. Cette association a pour objet la collaboration avec les collègues européens et elle permet des échanges d'une grande richesse autour des pratiques professionnelles (italiens et belges dans la salle notamment)... Souvent des cultures différentes mais des réalités souvent identiques. Par exemple: la problématique de l'attractivité des métiers : selon une **étude menée par l'université de Liège, 1/5 travailleur du secteur psycho-social envisage de changer de métier** et 51% de ces travailleurs disent que la crise a un impact négatif sur leur bien-être.

L'influence :

Sans aucun doute, le point le plus délicat dans l'action de notre association.

Elle repose sur des concepts pourtant simples tels que la légitimité et la crédibilité.

Cette année nous avons participé à beaucoup de rencontres dites « politiques » notamment avec la Ministre chargée de l'enfance Madame CAUBEL puis avec son cabinet, la Ministre chargée des personnes en situation de handicap Madame DARRIEUSSECQ, mais aussi avec le président du CNCPPH, la secrétaire générale du CIH ainsi qu'avec la CNSA et la DGCS.

Une rencontre également avec le conseiller d'état, Denis PIVETEAU, dans le cadre de son rapport sur l'attractivité des métiers. Notre contribution figure d'ailleurs en annexe de son rapport. Il est également intervenu lors de notre assemblée générale en mai dernier.

Chacune de ces entrevues est l'occasion de faire avancer nos idées et nos engagements, affirmer et expliciter aussi nos postures cliniques, l'intérêt des approches institutionnelles et l'éloge de la complexité, dans un environnement où règne parfois des doxas qui ne sont pas le reflet du travail que nous menons dans nos DITEP. Nous tirons notre légitimité en grande partie du fait que nous disposons d'un réseau important et que nous nous adressons à un public particulièrement déstabilisant pour le commun des mortels.

Le nombre de militants dont vous faites partie et les remontées de terrain permanentes dont nous disposons, nous permettent d'étayer chacun de nos propos par des retours d'expériences.

Nous travaillons aujourd'hui à la réforme de nos statuts afin d'améliorer encore le lien entre les territoires et le national.

Nous allons à ce titre très vite vous interroger sur vos envies et aspirations en la matière.

Cette réforme des statuts sera à penser au regard des objectifs que nous nous sommes fixés sur les cinq ans à venir et selon deux axes :

L'AIRe une force d'impulsion :

Contribuer à l'innovation, l'amélioration et l'évolution de l'offre d'accompagnement

- S'inscrire dans la recherche,
- Agir pour renforcer la transversalité des accompagnements et la coopération des acteurs,
- Soutenir le passage en dispositif,
- Promouvoir le concept de fonctionnement en dispositif dans les politiques publiques.

L'AIRe une force du collectif, un engagement du terrain

- Permettre la participation et l'expression des familles, des jeunes accompagnés,
- Renforcer la participation et l'engagement collectif,
- Dynamiser la participation des territoires,
- Soutenir et outiller nos adhérents.

Enfin des remerciements à nos deux salariées :

Myriam Noyer, nouvelle Responsable Administrative et de la Vie Associative, et Chloé Blossier, notre Conseillère Technique.

Elles ont contribué, en plus de leurs missions respectives, à la fabrication de la lettre d'informations de l'AIRe qui nous permet de communiquer autour des projets et réflexions de notre association.

A noter également, un nouveau site internet élaboré avec Champ social. A ce propos un grand merci à Nicolas de l'équipe de Champ Social.

Voilà ! j'espère ne pas avoir été trop long, je vous souhaite à tous de belles journées !

Roland DYSLI.

Président de l'AIRe

Discours de clôture des Journées d’Arcachon

Prononcé le vendredi 2 décembre 2022

par Christophe BUISSON



Christophe BUISSON, vice-président de l’AIRe (photo : AIRe—JPF)

Chers invités, Chers adhérents, Chers collègues,

J’ai l’honneur et la responsabilité, en tant que vice-président de l’AIRe de clôturer ces journées.

Au terme de ces 26èmes journées riches de partages de connaissance et d’expérience, permettez-moi d’exprimer mes remerciements :

- Aux représentants des autorités et collectivités présents à l’ouverture de nos journées :

- ◊ Mme May ANTOUN, Maire Adjoint déléguée aux Affaires Sociales, au Logement et à la Solidarité d’Arcachon

- ◊ Mr Olivier SERRE : Directeur de cabinet du DG ARS de Nouvelle Aquitaine, lequel a porté un message fort de soutien

- À tous les intervenants en plénière, en ateliers qui sont venus nourrir notre réflexion et ont permis d’alimenter les échanges

- Ainsi qu’à chacun des 900 participants notamment nos collègues qui viennent de contrées éloignées, comme la Réunion, ainsi qu’à nos amis belges et italiens.

Je voudrais remercier également toutes les personnes qui ont contribué à l’organisation et au bon déroulement de ces journées :

Nos 2 salariées, Champ social, les équipes du Palais des Congrès et du Théâtre Olympia et bien évidemment les membres du COPIL qui peuvent s’enorgueillir de détenir le record du COPIL le plus long de l’histoire...

Un mot tout particulier pour Maryse SOUST-LATOU qui a animé ce COPIL avec abnégation et dont l’engagement au sein de l’AIRe impose le respect et est source d’admiration.

Eric FIAT a évoqué un monde du travail social allant de crise en crise et des professionnels ayant de plus en de mal à aimer leur métier...

Effectivement, s’il est indéniable que la crise COVID a exacerbé des difficultés déjà présentes, a impacté fortement les plus vulnérables et ceux qui les accompagnent, à bousculer nos organisations et nous a contraints à adapter nos approches. Il ne faut pas nous résigner.

Il nous appartient d’imaginer et de construire une société plus inclusive et plus solidaire.

Tout d’abord, comme l’exprime Cynthia FLEURY dans son manifeste : *Le soin est un humanisme*, en considérant que « nos vulnérabilités ne sont ni des hontes, ni des fatalités ».

Ensuite, en posant comme postulat de départ que : « L’autonomie n’est pas un fait, mais un processus qui part du fait vulnérable et qui grâce aux ressources portées par les milieux environnants et par soi-même, se dégage de cette vulnérabilité, la rend réversible et capacitaire ».

Ce mouvement comporte une dimension collective et politique : « La politisation de la question sociale est précisément cette construction collective de l'autonomie, autrement dit la prise en considération par les ressources publiques de la vulnérabilité originelle et sociale ».

Autant, l'AIRe porte dans son ADN l'innovation et l'expérimentation autant, nous n'entendons pas sacrifier nos convictions pour être dans l'air du temps.

Nous continuerons à assumer notre singularité en lien avec un public qui l'est tout autant...

Le temps est passé vite, a « percolé » ...

Ainsi, je terminerai par 2 citations que j'aime beaucoup car elles sont empreintes de volontarisme et d'espoir.

La première d'Henri BERGSON : « L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire ».

Et la seconde, d'Henri DUNANT : « Seuls ceux qui sont assez fous pour penser qu'ils peuvent changer le monde y parviennent »

Je vais vous raconter une anecdote qui m'a particulièrement marqué. Il y a quelques années, un jeune garçon, que j'avais sollicité afin de témoigner de son parcours au sein d'une des structures que je dirige et auquel il était posé la question de savoir ce que l'ITEP lui avait apporté, il avait répondu : « On m'a laissé être fou ici ».

Peut-être que c'est aussi cela l'AIRe !

C'est-à-dire être « assez fou », pour imaginer changer le monde.

Je vous invite à assumer ce grain de folie, à rester mobilisés, engagés pour porter une conception du soin, soucieuse de la qualité du lien et respectueuses des différentes temporalités déterminantes dans le parcours de chaque enfant.

Cela passe notamment, par une juste reconnaissance de l'engagement de l'ensemble des professionnels !!!

A l'année prochaine à Nancy

Merci à vous

Christophe BUISSON

Vice-Président

L'AIRe a rencontré avec Madame Darrieussecq, ministre déléguée chargée des personnes handicapées

Le 27 octobre 2022, une délégation de l'AIRe a rencontré Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée chargée des personnes handicapées auprès du ministre des Solidarités, et Monsieur Charles ROZOY, son conseiller école, enseignement supérieur et formation initiale.



De gauche à droite : Chloé BLOSSIER (conseillère technique), Lionel DENIAU (président d'honneur), Roland DYSLI (président), Geneviève DARRIEUSSECQ (ministre déléguée chargée des personnes handicapées), Christophe BUISSON (vice-président), Jean-François PRADENS (secrétaire général)

Étaient présents pour représenter l'AIRe, Lionel DENIAU, Président d'honneur, Roland DYSLI, Président, Christophe BUISSON, vice-Président, Jean-François PRADENS, secrétaire général et Chloé BLOSSIER, conseillère technique.

Roland DYSLI a présenté l'association AIRe, son histoire et la particularité du public accompagné. Le combat pour le passage en dispositif a amené à aborder les sujets des vulnérabilités multiples et des coopérations nécessaires pour les DITEP : avec l'Éducation Nationale, avec l'ASE, avec la pédopsychiatrie. Jean-François PRADENS a repris le sujet de la scolarisation des jeunes de DITEP et les freins qu'il reste encore à lever pour améliorer

encore les relations avec l'Éducation Nationale. Chloé BLOSSIER a exposé les relations que l'AIRe entretient et tente de développer avec les associations de protection de l'enfance, pour permettre d'avancer sur la coopération, aussi bien au niveau national que territorial. Elle a rappelé les pistes soutenues pour pallier la fragmentation de l'intervention et le risque de rupture de parcours. Pour continuer sur la multiplicité des interventions nécessaires pour ce public, qui se heurte au cloisonnement des politiques publiques et au manque de moyens, elle a abordé la question de la santé mentale des enfants et jeunes à travers la présentation des résultats de l'enquête « [Structuration du soin dans les DITEP](#) » effectuée auprès des adhérents. Christophe BUISSON a présenté le travail de recherche dans lequel l'AIRe s'investit avec quatre CHU, et l'appui de son conseil scientifique. Les travaux de mise en place de l'étude de prévalence des troubles mentaux chez les adolescents suivis par les dispositifs ITEP en France débutent. Son objectif est une connaissance plus fine des jeunes que nous accompagnons, au service du développement de solutions de demain pour un meilleur accompagnement des jeunes accueillis en DITEP.

Lionel DENIAU a conclu et formulé la demande pour l'AIRe de siéger au Haut Conseil du Travail Social (HCTS), soutenant ainsi que l'association, à travers notamment son expérience du fonctionnement en dispositif, pouvait être force de proposition concernant « l'attractivité des métiers » du secteur.

L'entretien a duré près d'une heure trente, dans une ambiance d'échanges et d'écoute réciproque. Nous espérons que les messages portés lors de ce premier contact auront un écho favorable.

Calcul de l'activité : l'expérimentation soutenue par les institutions nationales

Nous vous en parlons dans La Lettre d'octobre : l'Aire a souhaité présenter aux institutions nationales sa proposition d'un mode de décompte de l'activité pour les DITEP. Cette proposition, fruit d'un travail de recherche mené au sein de l'association, avait été approuvée par le Conseil d'administration du 1^{er} octobre (pour rappel, les modalités de calcul de l'indicateur « unité d'accompagnement » sont disponibles [ici](#)).

L'objectif de la présentation aux pouvoirs publics a été d'obtenir leur soutien afin de pouvoir expérimenter largement cette modalité de décompte de l'activité en DITEP, sur une année pleine. Ces contacts ont également permis d'affiner le projet grâce aux retours effectués lors des rencontres.

Le 7 novembre, Roland DYSLI, Président de l'AIRE, Vincent RABBE et Armelle DANVIN, membres du bureau, et Chloé BLOSSIER, conseillère technique, ont rencontré Virginie MAGNANT, la directrice de la CNSA, accompagnée de Bénédicte AUTIER, Directrice de l'accès aux droits et des parcours à la CNSA, de François-Xavier DEBRABANT, responsable du pôle modèles et réformes tarifaires à la CNSA, de Guillaume MARION, directeur du projet Serafin-PH à la DGCS et de Benny ANDERSON BLANCKET, chargé de mission au sein de l'équipe équipe Serafin-PH à la CNSA.

Une proposition très bien accueillie

Après avoir évoqué les blocages dans le déploiement total du dispositif (numéro FINISS unique, calcul de l'activité, définition d'indicateurs cohérents entre eux et avec les évolutions...), Madame MAGNANT a rappelé que la question de la tarification est capitale, parallèlement à celle de trouver une mesure de l'activité qui permette de rendre compte de la diversité des accompagnements.

La présentation à plusieurs voix des travaux en matière de décompte de l'activité et du projet d'expérimentation d'une mesure de l'activité porté par l'AIRE, a été accueillie très favorablement. Les interlocuteurs ont estimé que la modalité de calcul présentée est simple, accessible, et traduit le travail en dispositif et le parcours des jeunes accompagnés. Madame MAGNANT a indiqué que ce support est structurant, répond aux attentes de la CNSA et tombe « à point » dans les recherches de l'équipe projet Serafin-PH. Elle a clairement soutenu cette approche, en ce qu'elle dépasse les calculs « en silo », qui n'ont plus lieu d'être avec la transformation de l'offre présente (celle des Dispositifs ITEP) et à venir (celle des DIME et

autres ESMS). La DGCS, pour sa part, a perçu la convergence de la proposition avec les travaux engagés nationalement : GT fonctionnement en dispositif des établissements enfants, GT décompte de l'activité du fonctionnement en dispositif, réforme ROR + FINESS pour septembre 2023.

Il a aussi été relevé comme points forts, que la proposition n'exige aucun codage de la part des professionnels et donne du sens à l'action. Elle répond également à un objectif d'équité entre les structures. Nos interlocuteurs ont également mis en avant l'idée du décompte hebdomadaire qui leur apparaît très intéressant.

Aucun point qui puisse venir bloquer la mise en place de l'expérimentation sur les territoires volontaires n'a été relevé par la directrice de la CNSA. Il est tout de même rappelé un fort enjeu de convergence des différentes stratégies des ARS et des politiques publiques en cours.

Quelques questions à approfondir

Une réunion technique du 15 novembre est venue préciser la faisabilité du projet sur l'année 2023 et investiguer les quelques interrogations portant sur le projet. Le modèle porté par l'AIRe étant issu d'une expertise d'usage, il a été confronté à l'expertise technique afin d'établir des liens avec la tarification des ESSMS. La mesure de l'activité, qui participe à la mesure des CPOM, doit en effet traduire la dynamique de la file active, l'objectivation des parcours des personnes accompagnées, et in fine permettre la tarification et la transformation de l'offre.

Cette rencontre a été assurée par Vincent RABBE, Didier MIGEOT et Armelle DANVIN, membres du bureau AIRe, avec l'équipe projet Serafin presque au grand complet (François-Xavier DEBRABANT, responsable du pôle modèles et réformes tarifaires à la CNSA, Guillaume MARION, directeur projet Serafin-PH à la DGCS, Pauline MUTUELLE, sociologue et chargée d'études qualitatives dans l'équipe Serafin-PH à la CNSA, Yoël SAINSAULIEU, statisticien et chargé des études économiques et du traitement des données à la CNSA, Jeanne GRANGERAY, chargée de mission Serafin-PH qualité et systèmes d'information à la CNSA, et Benny ANDERSON BLANCKET, chargé de mission équipe Serafin-PH à la CNSA)

L'approche globale a été questionnée en tant qu'elle n'entre pas dans le détail des accompagnements (l'intervention d'un médecin n'a pas le même coût que celle d'un éducateur, par exemple), et qu'il s'agit de moyennes. Les échanges ont également tourné autour de la définition des seuils et de ce que regroupe la fonction appui-ressource.

La compatibilité avec le Dossier Unique Informatisé (DUI) et l'opérabilité du projet avec les

différentes solutions (logiciels) retenues par les organismes gestionnaires sont apparues comme des questions primordiales. Il apparaît nécessaire de travailler sur la compatibilité du DUI avec le fonctionnement en dispositif et que l'emploi du temps de la personne accompagnée puisse renseigner de façon automatique l'activité. Le projet « ESSMS numériques » en cours doit pouvoir intégrer rapidement ces données nouvelles. L'AIRe a donc transmis ses propositions pour faire évoluer les cahiers des charges des DUI, réalisées avec l'appui de responsables des systèmes d'information au sein de nos organismes de gestion et de l'analyse faite sur le territoire de l'Occitanie par la mission Mateo.

A ce jour, deux ARS se sont engagées formellement dans l'expérimentation pour 2023 : ARS Auvergne Rhône-Alpes et ARS Bourgogne-Franche-Comté. D'autres sont en cours de positionnement : ARS Bretagne, ARS Hauts-de-France, ARS Occitanie et ARS Nouvelle Aquitaine.

L'expérimentation permettra d'approfondir le modèle proposé par l'AIRe. A ce titre, le décompte de l'activité ne remplace pas pour 2023 le décompte de « places », mais il vient l'appuyer.

Si la décision finale de l'engagement dans l'expérimentation revient aux ARS, l'équipe projet Serafin envisage de soutenir l'expérimentation à travers un courrier envoyé aux ARS pour lever les éventuelles réticences. Elle s'est aussi engagée à suivre les avancées de l'expérimentation et prévoir de nouveaux échanges.

On parle de nous !

Retrouvez les deux articles de presse publiés ce mois-ci :

[Hospimedia du 29 novembre](#) : Interview de Roland DYSLI, président de l'AIRe : « Nous préparons une expérimentation de mesure de l'activité en dispositif »

[Le Media Social du 29 novembre](#) : Interview de Roland DYSLI, président de l'AIRe: « Nous ne souhaitons pas que l'Éducation Nationale gère le médico-social »

[TV7 Sud Ouest](#) : interview de Roland DYSLI en marge des Journées d'Arcachon

Retrouvez toute l'actualité de l'AIRe sur [LinkedIn](#) .